

Acte d'adhésion à la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse aux services de la PMI

En signant le présent acte d'adhésion, le **Département / la collectivité / la métropole¹** de la Creuse, ci-après dénommé « le destinataire », adhère à la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse aux services de la PMI.

Sont annexés au présent acte d'adhésion les documents suivants :

- la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse aux services de la PMI, signée par le représentant de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) ;
- les avenants n°1 et n°2 à la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse aux services de la PMI, signés par le représentant de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) ;
- Les annexes à la convention générale précitée :
 - annexe 1 : Liste des données transmises ;
 - annexe 2 : Contrat de service.

Les noms et coordonnées des correspondants en charge du pilotage du projet pour le destinataire sont :

- Arnaud VERNIER, Chef de Projet Utilisateurs et Administrateur des Applications Informatique – Pôle Cohésion Sociale – avernier@creuse.fr – 05 44 30 27 53
- Céline LE BIGOT - Chef du service PMI, Petite Enfance Jeunesse, Actions de Santé – clebigot@creuse.fr – 05 44 30 23 59

Les noms et coordonnées des correspondants informatiques (support technique assistance) pour le destinataire sont :

- Claire MAUVY, Chef de Projet Informatique – cmauvy@creuse.fr – 05 44 30 26 76
- Gille GARRY, Chef du Service Etudes et Logiciels – ggarry@creuse.fr – 05 44 30 24 45

Date souhaitée de début de réception des flux : 18 mars 2024

Fait à Guéret, le

Signature du représentant dûment habilité à engager le destinataire :

La Présidente du Conseil Départemental

Valérie SIMONET

¹ Rayer la mention inutile

Le présent acte d'adhésion signé est à adresser à l'adresse suivante :

*Caisse nationale des allocations familiales
Direction des politiques familiales et sociales
Département de l'Ingénierie des Echanges et des Prestations
32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS CEDEX 14*